



Association Des Vieux Gréements Granvillais
43 Blvd des Amiraux Granvillais
50400 GRANVILLE
02 33 90 07 51

Procès-verbal du conseil d'administration (C.A.) du 27 mars 2025 à Granville A 17H30 : Salle 2 – 8 Milles Nautic Granville.

Présents :

Emile Christophe (Milou), président; Thierry Petillault, vice-président, Hervé Gauthier, trésorier, Hélène Noël, secrétaire .

Joël Berthelot; Jacques Besneville ; Marie-Véronique Mourtada ; Annie Norel; Jean-Claude Norel ; Philippe Pruvost .

Absents excusés : Pascal Bertin ; Alain Guérin ; Monique Quemeneur.

Ordre du jour :

- 1 Approbation du C.A. du 27 février 2025,
- 2 La Granvillaise,
- 3 L'Albatros,
- 4 Annie,
- 5 Ecoles,
- 6 Boutique (réservations, adhésions,etc...)
- 7 Point trésorerie,
- 8 Conditions générales de vente (C.G.V.) et règlement intérieur (R.I.)
- 9 Communication,
- 10 Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 17H35.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil d'administration.

Le PV de la réunion du conseil d'administration du 27 février 2025 est remis aux administrateurs.

Décision du conseil d'administration : le projet de PV de la réunion du conseil d'administration du 27 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. La Granvillaise

- Réarmement : prévu les 28 et 29 mars 2025.
L'entretien est finalisé : les peintures et le carré de l'équipage sont terminés..
- Mât de misaine : la livraison est décalée et prévue entre le 7 et le 11 avril.
- Les sorties de réglages devront se dérouler avant le 18 avril.
- Taud : étude est toujours en cours par Axe Sail à partir de l'ancien taud.
- L'annexe : le marquage, le crochet avant à renforcer et l'antifouling seront réalisés après le réarmement de La Granvillaise.

Décision du conseil : pas de décision particulière sur ces cinq points.

3. L'Albatros

- Carénage : réalisé entre le 21 et le 24 mars sur le terre-plein du Hétel.
- Reprise du mât réparé : à faire dans les prochains jours.

Décision du conseil : pas de décision particulière sur ces deux points.

4. Annie

- Réarmement : Hervé et Eric Mauduit (ancien propriétaire et adhérent) ont procédé au réarmement.
En prévision : Annie est équipée de focs enrôleurs qu'il conviendrait de remplacer par des focs à affaler. Il faudra transformer le beaupré en bout-dehors pivotable.
- Retour à Granville : prévu fin avril 2025 avec 4 adhérents dont Eric Mauduit.

Décision du conseil d'administration : pas de décision particulière sur ces deux points.

5. Ecoles

En l'absence de Monique Quemeneur, le sujet est reporté au prochain C.A.

Décision du conseil : le C.A. pas de décision particulière.

6. Boutique

- Adhésions : 118 adhérents au 25 mars 2025 (versus : 96 en 2024),
- Réservations : 569 réservations au 25 mars 2025 (versus : 248 en 2024),
- Aménagement : les meubles côté vêtements sont achetés. La pause est prévue pour la fin de ce mois.
- Site internet : Nadège Thomassin (Diapazons) a présenté la première version le 27 mars 2025. Il s'agit d'une refonte complète du site actuel qui comprendra de nouvelles fonctionnalités, plus ergonomique, plus lisible et plus interactif. Le lancement est prévu début mai 2025.

Décision du conseil : pas de décision particulière sur ces quatre points.

7. Point trésorerie

Hervé Gauthier fait le point sur la trésorerie, les subventions et les investissements

- Comptes bancaires au 26 mars 2025 : la trésorerie se monte à 126.472,10 €,
- Etat des demandes de subventions pour 2025 :
 - FDVA : dossier transmis,
 - Région et Département : ces 2 dossiers restent à présenter.
 - Milou se charge du renouvellement de la subvention de La Biscuiterie de L'Abbaye.
 - Monaco : le dossier est mis de côté pour cette année.

Décision du conseil : pas de décision particulière.

- Investissements :
 - Suite à une discussion, le conseil propose de différer l'investissement des 2 rikikis. Eric Varin (Voilerie Granvillaise) et Alexandre Lozouet (capitaine) seront consultés pour valider les caractéristiques techniques.
 - Le défibrillateur est livré. Il sera prochainement installé.
 - Le plan d'investissement 2025 suit son cours normalement. Il reste à décaisser 25 KF pour cet exercice.

Décision du conseil : le C.A. valide les points ci-dessus.

8. Conditions Générales de Vente (C.G.V.) et Règlement Intérieur (R.I.)

- C.G.V. Hervé présente la nouvelle version. Un exemplaire est remis aux administrateurs.
- R.I. : Hervé Gauthier demande un report au prochain C.A.

Décision du conseil : Le C.A. approuve à l'unanimité les C.G.V. et valide la demande de report d'examen du R.I. au prochain conseil d'administration.

9. Communication

- Flyer : les flyers ont été livrés. Thierry Pétillault propose qu'un format A4 soit réalisé avec QR Code pour l'apposer sur la porte de la boutique. Les clients seront ainsi informés des tarifs, lors de la fermeture.
- Presse : à l'initiative d'Hervé, une « revue de presse » regroupant les articles parus est prévue sur le nouveau site.
- Catalogue : Hélène présente la dernière version. Ce support plastifié, réalisé de manière très professionnelle par Mitidja Tarayoun, sera disponible sur le bateau, les stands, à la boutique et sur le nouveau site.

- FESTI RECRE 2025 : cette année, l'A.V.G.G. gère les réservations via son site Weezevent. 2 séances de 44 passagers sont proposées à 9H00 et 11H00, le samedi 19 avril. Les réservations ont été prises d'assaut.

Décision du conseil : le C.A. valide la proposition du flyer. Pas de décision particulière pour les trois autres points.

10 Questions diverses

- La date de stage équipiers reste à fixer avec le capitaine.

Décision du conseil : pas de décision particulière.

- **Annie Norel aborde les sujets suivants :**

- Soirée de présentation de l'équipage le 5 avril : Annie propose une animation de chants de marins.

Décision du conseil : le C.A. retient sa proposition.

- Le 1^{er} Mai 2025 : projet de visites gratuites à bord de La Granvillaise l'après-midi (2 sessions : 14H00 et 16H30) avec animations de chants marins, réalisation de nœuds marins. *Besoin de bénévoles pour gérer cette animation.*

Décision du conseil : le C.A. retient le projet.

- OLD GAFFERS du 6 au 9 juin 2025 à Saint Malo : sortie adhérents. Quels seront les tarifs pour le convoyage de La Granvillaise, L'Albatros et Annie ?

Décision du conseil : le C.A. adopte à l'unanimité, un tarif unique de 10€/jour/adhérent ou équipier, plus la caisse de bord à charge des participants. Les inscriptions et règlements sont à faire à la boutique.

- Caen : du 24 au 29 Juin 2025 : L'A.V.G.G. tiendra un stand durant les festivités. Il faut prévoir un planning journalier. *Besoin de bénévoles.* Quel tarif fixer pour les équipiers lors du convoyage ?

Décision du conseil : le C.A. adopte à l'unanimité un tarif unique de 10€/jour/adhérent et la gratuité pour les équipiers, plus la caisse de bord à charge des participants. Les inscriptions et règlements sont à faire à la boutique.

- Régneville : les 9 et 10 août 2025 : participation de l'Albatros et d'Annie. L'organisateur ne fournit pas de stand pour la vente des produits dérivés.

Hélène Noël, secrétaire.

Décision du conseil : le C.A. délègue Alain Guérin pour effectuer une demande de barnum auprès de notre partenaire Le Crédit Mutuel.

- Le store de la porte de la boutique : selon les informations du président, il sera fixé courant avril.

Décision du conseil : pas de décision particulière.

- Afin de bien transmettre les connaissances techniques, Marie Véronique et Joël proposent de réaliser un « dossier d'armement » de La Granvillaise avec des photos et définitions de tout le gréement. Ce dossier sera mis à disposition sur le bateau, au local de Saint Pierre, et à la boutique.

Décision de conseil : le C.A. adopte à l'unanimité cette proposition et les remercie pour ce travail très précieux.

Le prochain C.A. se déroulera le jeudi 24 avril 2025, à 17H30.

L'ordre du jour étant épuisé le président clôture la séance à 19H20.